

CAMPAGNE ANALYSE PFAS DANS LES ŒUFS - SECTEUR RUMILLY

PFAS : Lancement d'une campagne d'analyse sur les œufs de poulaillers des particuliers dans le secteur de Rumilly.

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS) mène actuellement une campagne d'analyses dans 22 communes du secteur de Rumilly afin de confirmer ou d'évaluer la présence éventuelle de PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées) dans les œufs issus de poulaillers de particuliers.

Cette nouvelle campagne concerne les communes suivantes :

- sur le périmètre de la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie : Rumilly, Lornay, Moye, Bloye, Massingy, Sales, Boussy, Marigny-Saint-Marcel, Vallières-sur-Fier (déjà concernées par la première campagne de prélèvements), Hauteville-sur-Fier, Etercy, Marcellaz-Albanais (nouvellement concernées) ;
- sur le périmètre du Grand Anney : Chavanod, Montagny-les-Lanches, Chapeiry, Saint-Sylvestre, Saint Félix, Alby-sur-Chéran, Mures, Héry-sur-Alby, Chainaz-les-Frasse ;
- en Savoie : Entrelacs

Les habitants volontaires sont invités à déposer une boîte de 6 œufs de leurs poulaillers, de différentes poules quand c'est possible, entre le 29 juin et le 17 juillet, à l'un des points de collecte suivants :

Lieu de Collecte/Adresse	Horaires d'ouverture
Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie (CCRTS) 3 Pl. de la Manufacture, 74150 Rumilly	Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 08:30 – 12:00, 13:30 – 17:00 Vendredi : 08:30 – 12:00
Mairie de Chavanod 1 place de la Mairie - 74650 CHAVANOD	Lundi et vendredi : 8h30 -12h et 14h - 17h mardis, mercredis et jeudis 8h30 - 12h
Mairie d'Alby-sur-Chéran 4 Rue Étroite, 74540 Alby-sur-Chéran	Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h Le mardi après-midi : 13h30 – 18h30
Mairie d'Entrelacs (73) 89 Pl. de l'Église, 73410 Entrelacs	Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 09:00 – 17:30 Jeudi : 9:00 – 19:00

Un questionnaire rapide sera également à remplir sur place, pour préciser les conditions d'élevage et de prélèvement

Les échantillons seront analysés par un **laboratoire mandaté par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes**, afin de mieux connaître la qualité de l'environnement et d'affiner si nécessaire les recommandations de santé publique.

La recommandation de non-consommation des œufs autoproduits en vigueur depuis décembre 2025 demeure inchangée et concerne actuellement les communes suivantes : Rumilly, Lornay, Moye, Bloye, Massingy, Sales, Boussy et Marigny-Saint- Marcel.

[Plus d'informations sur le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.](#)